

Du 1^{er} au 30 septembre 2026, l'Agglomération de Delémont propose un défi cycliste à sa population, afin d'encourager les citoyen.nes à utiliser davantage le vélo (électrique) et la marche au quotidien, dans un cadre ludique et stimulant.

De superbes prix à gagner !

Divers prix nationaux d'une valeur de plus de CHF 13'000 sont à gagner dès 15 points atteints. Un tirage au sort aura également lieu uniquement pour les participants du défi Agglo ayant atteint 60 points.

EN SEPTEMBRE, FAIS DU VÉLO LE PLUS SOUVENT POSSIBLE ET GAGNE DE SUPERBES PRIX !



VOICI COMMENT PARTICIPER :

- 1 Télécharge l'application Cyclomania
- 2 Inscris-toi au défi
- 3 Pédale et récolte des points



PRIX PRINCIPAL

Gagne un séjour pour 2 personnes à l'Hôtel Eden Spiez, d'une valeur de CHF 800.-



JE PARTICIPE! CYCLOMANIA.CH



UNE ACTION DE:

AVEC LE SOUTIEN DE:

PARTENAIRES RÉGIONAUX:

PRO VELO

suisseénergie

agglomération
de Delémont

Réveille le challengeur en toi !

En 2025, le défi agglo a réuni 373 participants, avec 39'452 km parcourus. Faisons mieux cette année !

En outre, les défis se mesurent les uns aux autres. Aucune région romande n'a encore été en tête du classement : participe au défi agglo et transformons la tendance !

Profite de l'opportunité !

Chaque personne se déplace régulièrement, au moins en partie, à pied ou à vélo (électrique). Profite de participer au défi Agglo et tente de gagner de superbes prix ! Tu profiteras également des nombreux avantages qu'offrent le vélo et la marche à pied : bon pour la santé physique et mentale, silencieux, ne produit pas de gaz d'échappement ni de CO2 (même les vélos électriques sont nettement plus écologiques), rend les quartiers plus vivants et attractifs, ...

N'hésite plus : que ce soit pour aller à l'école, au sport ou pour les loisirs, privilégie le vélo (électrique) ou la marche à pied dès que possible. Ces nouvelles habitudes pourraient d'ailleurs bien te conquérir définitivement !

Comment ça marche ?

Télécharge l'application Cyclomania et inscris-toi au défi Agglo. Tout déplacement de 500 mètres ou plus parcouru à vélo ou à pied permet de récolter des points. Le traçage doit être activé pour enregistrer automatiquement les déplacements ; une saisie manuelle est également possible.

N'hésite plus, participe au défi Agglo du 1er au 30 septembre 2026 et termine l'été à vélo !

